

**MAIRIE DE
LEYVILLER**

12, rue Principale
57660 – LEYVILLER
Tél. : 03 87 05 03 65
Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11 Absents : 1, Polak Nadia
Conseillers présents : 10
Procuration(s) : Polak N. à Ballié D.

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 264 immeuble sis 9A rue Saint Jean à Leyviller appartenant à Mme Tonnelier Anne et M. Tonnelier Emmanuel qui ont trouvé un acquéreur Mme Brullot Annie
- décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation M 57 2023 comme suit :

Montant à affecter		270 482,07 €
Virement à la section d'investissement (1068)		177 673,93 €
Excédent reporté sur 2024 (002)		92 808,14 €
- décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :
 - taxe d'habitation : 16,12 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,86 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,52 %
- Vote les subventions suivantes :
 - Amicale des Sapeurs Pompiers de Leyviller 800 € avec 7 voix pour et 3 abstentions
 - ASL (Association Sportive de Leyviller) 400 € avec 9 voix pour et 1 abstention
 - Gym club 100 € avec 8 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention
 - USEP 452 € à l'unanimité
- Vote à l'unanimité le Budget Primitif M 57 2024 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	781 187 €	412 996 €	1 194 183 €
Recettes	781 187 €	412 996 €	1 194 183 €
- valide avec 7 voix pour et 3 abstentions le projet Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour la période 2024-2030
- Attribue à l'unanimité les lots 5 et 7 du marché de réhabilitation des ateliers municipaux en local pour le périscolaire :
 - Lot 5 : Plâtrerie – Faux-plafond – Isolation - Doublage à l'entreprise Baticonfort de Cocheren pour un montant de 23 018 € HT
 - Lot 7 : Electricité – Luminaire à l'entreprise Starck Electricité de Théding pour un montant de 21 795 € HT

Leyviller, le 16 avril 2024
Le Maire Daniel BALLIE

